

**L'Institut de la réindustrialisation,**  
**en partenariat avec le groupe AEF et CISCO et avec le soutien de l'IESF,**  
**lance la 2ème édition du prix « Oui à l'industrie »**

Le prix « Oui à l'industrie » récompense des apprenants ayant participé à des projets concrets réalisés au sein d'une entreprise. Ces projets ont pour point commun l'essor de l'activité industrielle française.

*« Dans tous les territoires, les entreprises industrielles françaises, de la start-up au grand groupe multinational, développent des projets innovants et performants souvent à l'origine de création d'emplois. De nombreux étudiants, apprentis, doctorants participent à ces réussites. L'objectif de ce prix est de mettre ces jeunes diplômés en avant. », souligne Gwénaél GUILLEMOT, Directeur de l'Institut de la réindustrialisation.*

Ce prix est ouvert aux apprenants inscrits sur l'année 2015/2016 à une des formations suivantes, réalisée sur le territoire français:

- Cycles universitaires (master 1, master 2, doctorat)
- Ecoles d'ingénieurs ou de management (sous statut étudiant, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation)
- Mastères Spécialisés®

Les projets éligibles se rapportent aux sujets suivants :

- Projet amenant la création d'emplois industriels pérennes sur le territoire français,
- Projet de relocalisation d'activité en France,
- Sauvegarde de l'emploi industriel dans le contexte d'un plan économique.

Le dossier de candidature est à demander à l'adresse mail suivante : [contact@institutreindus.fr](mailto:contact@institutreindus.fr) et à envoyer avant le lundi 6 février 2017 minuit.

La remise des prix se fera par des personnalités du monde industriel, dans le cadre des RUE 2017 (salon de l'enseignement supérieur et de la recherche organisé par l'AEF) qui se déroulera les 16 et 17 mars 2017 au Palais des Congrès de Paris.

Les meilleures candidatures se verront attribuer 3 prix :

- 1er prix : 2 500 euros
- 2e prix : 1 500 euros
- 3e prix : 1 000 euros

## Pour rappel, le palmarès de l'édition 2016 du prix « Oui à l'industrie » :

### 1er prix : Guillaume DAOULAS :

Projet : « Des usines d'insectes pour nourrir les animaux et pour la chimie verte »

Formation : Mastère Spécialisé® Ingénieur de spécialisation "Innovations dans les Systèmes Alimentaires et Agroalimentaires du Monde" (ISAM) – SupAgro Montpellier

Entreprise : YNSECT

### 2e prix : Martin JULIARD :

Projet : « Extension d'un département de production dans le cadre de la montée en cadence de la production des pales composites »

Formation : 3ème année du Cycle d'ingénieur par apprentissage – ICAM Toulouse

Entreprise : UTC Aerospace Systems Ratier Figeac

### 3e prix : Stéphane NILIAS :

Projet : « SOSTEX : SOLution STockage Externe »

Formation : Mastère Spécialisé® Responsable en Amélioration Continue et Performance Industrielle – El.CESI Saint-Nazaire

Entreprise : THEBAULT Logistique

## A propos de l'Institut de la réindustrialisation :

Créé en janvier 2015, il a pour ambition de devenir un pôle créateur et diffuseur de connaissances et d'expertises sur toutes les thématiques liées à la revitalisation industrielle des territoires tout en sensibilisant les étudiants, les apprentis, le grand public et les acteurs de demain sur ces enjeux. Il a pour membres fondateurs le Groupe des Industries Métallurgiques (GIM), Syntec-Ingénierie et deux écoles d'ingénieurs : l'EPF et le CESI.



## Contacts Presse :

- **Elisabeth Zerahian :**  
Tél. : 01 41 13 01 75  
[elisabeth.zerahian@epf.fr](mailto:elisabeth.zerahian@epf.fr)
- **Carla Gomes :**  
Tél. : 01 44 19 23 08  
[cgomes@cesi.fr](mailto:cgomes@cesi.fr)
- **Elodie Aupretre :**  
Tél. : 07 62 19 83 09  
[e.aupretre@agence-mcm.com](mailto:e.aupretre@agence-mcm.com)